

L'Orangeraie de Dyar Shemsi, dimanche 18 février 2018

Bonjour,

En tant que copropriétaires, vous avez reçu il y a quelques jours un mail vous informant de la volonté d'entretenir et d'améliorer la qualité de vie à l'Orangeraie à partir d'outils de communication simples permettant à chacun d'avoir toute l'information sur la résidence de façon instantanée, homogène, identique et transparente.

ANONYMAT

Nous avons fait le choix de signer ce projet «**un groupe de copropriétaires**» pour une raison simple : nous souhaitons que chacun s'en empare et que ce soit le projet et le site de tout le monde sans aucun esprit partisan, ni intérêt personnel.

Le site sera d'ailleurs construit de façon à ce que chacun puisse y participer ou pas à son envie.

La réflexion sur ce projet de communication avait été annoncée dans un premier temps en commission des prestataires fin 2017.

Quand le projet a avancé un peu, nous l'avons présenté au Promoteur, puis au syndic, qui nous a conseillé d'en parler à deux copropriétaires désignés par lui comme «ses consultants» dans la résidence, ce qui a été fait.

Il n'y a donc aucun désir de se cacher, seulement la volonté de ne pas se mettre en avant.

C'est votre site, pour votre qualité de vie à l'Orangeraie et personne ne peut de bonne foi être contre cet objectif ou faire des procès d'intention à ses initiateurs.

MOTIVATION DES INITIATEURS DU PROJET

L'Orangeraie est composée en grande majorité de retraités qui ont tous eu une vie professionnelle pendant laquelle ils ont capitalisé une expérience et un savoir-faire.

Cette somme d'intelligence collective peut être utilisée pour le bien collectif, selon les sujets d'intérêt général, chacun à son rythme et selon ses envies ou capacités.

Il se trouve que pour deux résidents, cette expérience est directement utile pour améliorer la qualité de vie à l'Orangeraie.

- Philippe Berclaz possède une formation et une longue expérience de haut niveau en management de projets et organisation dans plusieurs entreprises.
- Jean-Michel Illien possède 45 années d'expérience d'organisation de «groupes d'individus ayant des intérêts communs» : plus de 300 réseaux ont été construits par sa société représentant plus de 80000 individus (semblables à des résidents de l'Orangeraie) dans le monde.

Ces savoir-faire sont directement utilisables pour l'Orangeraie.

C'est à partir de ce constat que le projet qui vous a été présenté peut être construit, **mais avec une condition non négociable :**

Dans la vie professionnelle antérieure, chaque mission de conseil était caractérisée par le plaisir que l'on peut prendre à travailler quand des dimensions fortes de confiance, d'éthique et de déontologie sont présentes avec les partenaires au-delà de la rémunération perçue.

Dès lors, l'engagement personnel en temps, énergie et matière grise pour apporter à l'Orangerie un cadre de vie le plus agréable possible ne peut se concevoir que dans une ambiance identique **de plaisir à créer quelque chose à plusieurs**. Si cette condition n'est pas remplie l'implication s'arrêtera d'autant qu'elle est strictement bénévole.

CONTENU DU PROJET « VIVRE A L'ORANGERAIE »

Pour mémoire, vous trouverez sur ce site :

1. **L'historique en temps réel des demandes au syndic**, le suivi qu'il fait de ces demandes auprès des prestataires dans le cadre de la mission pour laquelle la copropriété le paie et enfin le suivi des prestataires eux-mêmes par le syndic.
2. Toutes les actualités ou animations internes et externes à la résidence
3. Les bonnes idées ou adresses que chacun souhaite y mettre
4. Le site comportera enfin la capacité de conserver pour tous et accessibles à tous des informations sur le fonctionnement de la résidence qui sont actuellement seulement connues d'un résident ou deux sur tel ou tel sujet : ces résidents, qui sont pleins de bonne volonté et dévouement, peuvent aussi décider à tout moment de changer de domicile, d'être en déplacement au moment où on a besoin d'une information urgente ou plus simplement de ne plus avoir envie de s'impliquer : par exemple, est-ce que tout le monde sait où est le défibrillateur et comment s'en servir ou comment couper l'eau en urgence en cas d'explosion d'une conduite, où se trouvent les bornes d'incendie, etc..

SYNDIC SOFAGEC

1. Nous avons été surpris du courrier de volte-face récent du syndic alors qu'il avait été enthousiaste : textuellement « Vous tombez à pic dans notre développement... » lors de la présentation du projet où il avait immédiatement vu l'opportunité de s'appuyer sur ce site pour améliorer sa qualité de service à l'Orangerie, décrocher plus facilement pour lui d'autres marchés, créer à terme des filiales dans d'autres villes et mieux négocier avec nos prestataires.
2. Nous avons ensuite découvert qu'au moment où on lui présentait ce projet, il s'était bien gardé de nous dire qu'il en avait déjà été informé par des copropriétaires qui s'étaient « procurés » un document de présentation.
3. Il s'est permis, sans notre accord, de lever l'anonymat que nous souhaitions dans l'intérêt collectif pour les raisons évoquées ci-dessus.
4. Pour quelle raison fait-il référence dans son mail à une loi ne s'appliquant en aucune façon au projet présenté ?
5. Nous aurons donc à tenir compte de cette attitude pour l'avenir et du fait qu'il « ne donne pas son aval » à un projet bénévole visant la transparence de l'information et la qualité de vie à l'Orangerie : chacun se fera son avis sur ses motivations.

DEMANDE DE DECLARATION DE SOUTIEN

Dans toute collectivité et donc à l'Orangerie, on observe que les comportements s'analysent de deux façons :

1°) Une même typologie de personnalités générant les mêmes comportements : besoin de sécurité, besoin d'appartenance à un groupe, besoin d'estime et besoin d'accomplissement personnel.

Satisfaire ces besoins n'est en aucune façon un jugement de valeur mais simplement un moyen d'être bien dans sa peau que nous recherchons tous consciemment ou non.

Chacun de nous peut donc satisfaire tel ou tel de ses besoins en contribuant plus ou moins à la vie de l'Orangerie.

2°) Comme dans tout groupe, on va trouver à l'Orangerie plus ou moins la ventilation suivante :

- 80% de majorité silencieuse globalement satisfaite
- 15 % de participants actifs pour améliorer
- 5% d'opposants systématiques

Classiquement aussi, ces 5% font à eux seuls plus de bruit que les 80% de la majorité.

Nous avons besoin exceptionnellement que la majorité silencieuse sorte de son silence pour manifester un intérêt dans la démarche proposée en nous renvoyant un mail :

- soit simplement d'encouragement,
- soit en faisant des suggestions,
- soit en souhaitant s'impliquer un peu sur un thème lié à la qualité de vie

Venez partager avec nous le plaisir de construire ensemble une meilleure qualité de vie à l'Orangerie.

Bien cordialement

Un groupe de copropriétaires par ordre alphabétique :

- ADDA Michel
- BERCLAZ Philippe
- ILLIEN Jean-Michel
- VALLEZ Christian
- VANDENHOVE Dominique

Ps : Ceux qui ne souhaitent pas recevoir d'information, ni accéder au site peuvent le faire en demandant simplement à être rayés de la liste des destinataires conformément à la Loi 09-08 du 18 février 2009 de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), équivalente de la loi Informatique et Liberté en France.